

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE 16.80 8.40 4.20 1.40
ETRANGER 32.40 16.20 8.10
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
Administration et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura-Bernois... Fr. 0.18
Minimum par annonce... 1.80
Suisse... 0.30
Etranger... 0.40
(Minimum 10 lignes)
RECLAME... 0.50

Accueil... radical

Il y a, dans le monde radical, des gens qui ne manquent ni d'esprit, ni de distinction, ni de galanterie. Il est, par contre, amusant de constater que tout ce qui porte l'estampille officielle de ce parti semble voué à la grossièreté ou à la disgracieuse prétention des parvenus.

Le naturalisé Tony Roche — avantageuse compensation d'autres naturalisés d'Athènes sur la Limmat — semble être la preuve la plus frappante qu'un mauvais sort fut jeté sur le parti radical suisse. M. Roche nous vient d'un pays où la délicatesse, la courtoisie sont aussi naturelles que ne l'est la brutalité chez un junker. Bien plus, M. Tony Roche est un intellectuel et, dans le monde latin, cela signifie tout autre chose qu'au pays des quatre-vingt-treize signataires, où une vaste érudition tient la première place, et non l'amour de la beauté. Ces qualités enviées des Français sont solides, car elles s'étaient sur de longues décades d'hérédité.

Et tout cela s'est écroulé chez ce malheureux Tony Roche, devenu rédacteur de l'organe radical de Genève, le « Genevois ».

Ce « confédéré » me consacra un article de fond où s'accumulent les injures et les outrages. S'il fallait juger du tonneau par ce qu'il sort de la « bonde », ce tonneau-là serait authentiquement radical suisse.

Je laisse M. Roche déclarer que je n'ai pas « condamné la sozial-demokratie allemande », pour relever seulement les traits que M. Roche croit les plus empoisonnés et qui sont les plus amusants, et rien de plus.

« M. Paul Graber est de ces hommes politiques et de ces publicistes qui, par l'absence totale de principes élevés dans le caractère, servent sciemment ou par une incroyable aberration, la cause des Empires de proie. »

Voyons, farce à part, M. Roche, qui êtes-vous donc pour prononcer de tels jugements ? Je ne discute pas ce jugement et je conviens qu'il soit possible que je souffre de l'absence de tels principes élevés. Je suis assez sceptique quant aux hommes — et à commencer par moi — qui n'auraient pas à déplorer leurs petites infériorités ou leur manque de grandeur, ce qui revient au même. Mais, de grâce, vertueux et supérieur M. Roche, quels sont vos droits à vous faire arbitre en la matière ?

Continuons :
« ...Individualité rapetissée au plus bas et grossier matérialisme... »

Quand on m'injurie — et cela m'arrive parfois, allez ! — je commence toujours par rechercher ce qu'il y a de vrai, — car une injure contient presque toujours une parcelle de vérité — afin d'en profiter pour mon édification. C'est peut-être là un héritage calviniste.

Parbleu, oui, je suis matérialiste, j'en conviens. Contrairement à M. Tony Roche, je bois, je mange, je dors, je me vêts, je prends même chaque année des vacances, quand le souffle commence à me manquer. J'aime mon intérieur ; je l'aime beaucoup, à tel point que je m'y tiens souvent. Et ce qu'il y a de plus terrible, c'est que je m'endurcis et ne veux point y renoncer. Le grand moraliste, l'homme élevé qui rédige le « Genevois » me refusera l'absolution, mais tant pis !

A part cela, on m'a parfois reproché de sacrifier l'idéal à la sobre réalité ; on m'a reproché les survivances spiritualistes, et je me suis fait un devoir de ne jamais perdre de vue le grand côté moral du socialisme et me suis toujours passionné pour tous les problèmes où la morale est en jeu.

Mais M. Tony Roche s'y connaît évidemment mieux que moi. Il doit avoir raison, ce censeur aimable porté sur les ailes de toutes les vertus.

C'est encore par vertu que M. Tony Roche tourne autour du nom de M. Hartmann et de « Paris-Genève ». Il n'ose rien préciser, rien affirmer, mais, la bouche en cul de poule et les yeux en coulisse, il se demande si... et puis si... M. Graber a-t-il été ou n'est-il pas encore en relations avec le sieur Hartmann ? Et le fin, le délicat, le raffiné M. Roche ajoute, sans avoir l'air d'y attacher quelque importance, « ...que la justice française recherche pour intelligence avec l'ennemi... » Manqueriez-vous de courage, M. Tony Roche ? Feriez-vous mentir votre race ? Pourquoi tant de façons ? Pourquoi ne me demandez-vous pas tout de go : Avez-vous des intelligences avec l'Allemagne ?

Je pose la question ainsi précisée par moi-même et j'y réponds.

Tout d'abord, je comprends qu'on puisse la poser. L'Allemagne a cherché, cherché et cherchera encore à gagner des intelligences dans bien des milieux, et tout particulièrement dans les milieux pacifistes, socialistes et antijusqu'aboutistes. Il est inutile de chercher à définir les avantages qu'elle espère en tirer. Je crois qu'il y a dans ces milieux des brebis galeuses payées par elle et si demain on me prouvait que tel ou tel qui cherche à jouer un rôle fut tout simplement un agent de l'Allemagne, j'en manifesterais plus de souffrance que de regrets. C'est là, d'ailleurs, une des raisons capitales qui me font haïr le régime allemand autant que je le hais. Il a empoisonné les causes les plus humaines, les plus belles qui fussent.

Suis-je moi-même un de ces agents ? Les idées que je défends actuellement sont le prolongement direct ou les mêmes que celles que je défends depuis dix-huit ans. C'est une garantie déjà. Enfin, je vous dis tranquillement, M. Roche : Je n'ai jamais eu affaire avec Hartmann ni

directement ni indirectement, et ni avec qui que ce soit qui, de près ou de loin, de haut ou de bas, de gauche ou de droite, puisse être en intelligence avec la cause allemande.

Vous pouvez ne point le croire, mais adressez-vous à tous mes adversaires radicaux ou conservateurs du canton de Neuchâtel, et je serais fort étonné qu'un seul ne vous dise point : Vous faites fausse route.

Rappelez-vous mon attitude chaque fois qu'il me sembla que l'un ou l'autre des nôtres, par erreur ou complaisance, fit le jeu de l'Allemagne ; rappelez-vous mon attitude en ma vie parlementaire chaque fois que nous menaçâmes une manœuvre allemande, et vous trouverez là — à moins qu'à l'avance vous refusiez de les admettre — des garanties encore.

Faut-il continuer ?
Ce serait renoncer à deux joyusetés et, ma foi, ce sacrifice dépasse mes forces.

M. Tony Roche semble établir que je suis devenu le dernier soutien de l'Allemagne. Vrai, s'il en était ainsi, je m'en réjouirais, car elle serait bel et bien f...
Suivez ce raisonnement folâtre :

« L'Allemagne arrive au bout de son rouleau et n'a plus d'espoir que dans l'instauration du bolchévisme en Suisse. » Voilà la prémisse. Ce n'est pas rassurant pour l'Allemagne, si elle n'a plus que cet espoir ! En allant à Genève, moi, « faiseur d'apostolat démagogique », je sauve le bolchévisme en Suisse et, ce faisant, je sauve l'Allemagne.

Est-ce que M. Roche n'aurait pas le sens du ridicule et des disproportions ?

Enfin, ce cher confédéré Tony Roche termine son article par ces mots :

« Nous nous permettons de rendre attentif le Conseil d'Etat de Genève à la forme et aux moyens d'activité que déploiera ici M. le propagandiste Paul Graber. »

Mes collègues Rochaix et Fazy sont avisés. Ouvrez l'œil, messieurs ! Si je suis bien informé, l'article de M. Roche ne les a pas emballés. Quant à moi, qui n'ai pas pris encore de décision définitive, il faut que j'avoue qu'il m'attire comme un irrésistible aimant.

E.-Paul GRABER.

En Finlande

N. R. — Le journal « Social-Demokraten » du 7 septembre (Stockholm) communique que Svinhufvud, le maître actuel de la Finlande, a déclaré, au cours d'une entrevue avec un rédacteur du « National Tidende » de Copenhague, que plus de 50,000 gardes rouges furent relâchés et que 27,000 seulement se trouvent dans les camps de concentration. Il a démenti les nouvelles suivant lesquelles les prisonniers sont maltraités, — mais il n'a pas dit un seul mot sur les deux camps de concentration d'Ekenäs et de Sveaborg. D'après les données statistiques publiées et les déclarations du professeur Tigerstedt, des milliers de prisonniers y sont morts de faim ou ont été emportés par les épidémies.

Il n'y a pas longtemps, le Bureau officiel de presse finlandais a communiqué que le nombre total des prisonniers se monte à plus de 90,000. Nous demandons : Si 50,000 furent libérés et s'il ne reste que 27,000 prisonniers, où est le reste, où sont les 13,000 hommes ?

Hélas ! il est facile de répondre à cette question. Nous trouvons dans les paroles de Svinhufvud une confirmation du fait, connu depuis longtemps, que plus de 10,000 ouvriers furent exécutés sans jugement et que le reste est mort à cause de la faim et des maladies.

La terreur bourgeoise

On mande de Bieloostrow aux « Isviestia » du 9 août que, d'après un compte rendu d'une commission spéciale de la Diète finlandaise, la guerre civile a coûté à la bourgeoisie finlandaise une somme de 165 millions de marks. Pour l'étouffement de la révolution ouvrière, on a encore acheté des armes pour 40 millions de marks, non compris dans la somme ci-dessus.

Les répressions et les exécutions continuent. A Viborg, cinq employés de chemins de fer, des militants bien connus du parti social-démocrate et du syndicat des cheminots, ont été fusillés.

Le journal « Politiken » (Stockholm) du 16 septembre, annonce qu'un rédacteur socialiste finlandais, Gunnar Mörn, a été exécuté. Il était tombé malade en prison, à cause de mauvais traitements et de la faim.

La victoire anglaise de Palestine

Le correspondant de l'agence Reuter sur le front de Palestine envoie les détails suivants :

Quoique les succès soient dus en tout premier lieu à notre infanterie, c'est la cavalerie qui permit le plus d'exploiter les avantages. Trois groupes de cavalerie ont pris part à l'action, plus une petite force qui coopéra sur l'aile gauche, et qui comprenait de la cavalerie française. Les deux premiers groupes consistaient en troupes anglaises et indiennes. Le premier traversa les lignes turques aussitôt que l'infanterie eut préparé le chemin. Le groupe couvrit 36 kilomètres ; parti du bout de la Syrie, il atteignit Nazareth à 6 h. le lendemain matin, mais il n'y trouva pas Liman von Sanders, commandant en chef, qui avait pris la fuite la veille au soir. Les troupes de Nazareth offrirent quelque résistance. Mais celle-ci fut rapidement brisée. 2000 prisonniers furent capturés ; ils comprenaient notamment 200 Allemands et des troupes du service technique.

Le deuxième groupe suivit un chemin plus aisé ; il pénétra dans la plaine d'Esdralon par le défilé de Musmed, longue passe étroite qui, entre les mains d'un ennemi déterminé, eût été un sérieux obstacle insurmontable.

Au moment où la cavalerie pénétrait dans la plaine, elle eut à essayer un feu de mousqueterie et de mitrailleuses. A un moment donné, les lanciers indiens chargèrent un bataillon turc, qui apparemment, se sauvait dans la direction de Nazareth. Les lanciers tuèrent ou blessèrent 200 hom-

mes et en firent prisonniers plus de 400 ; ils capturèrent un butin immense, et, un peu plus tard, plus de 1500 nouveaux prisonniers. Nos détachements continuant à avancer, occupèrent Beisan le même soir et y firent 1000 autres prisonniers.

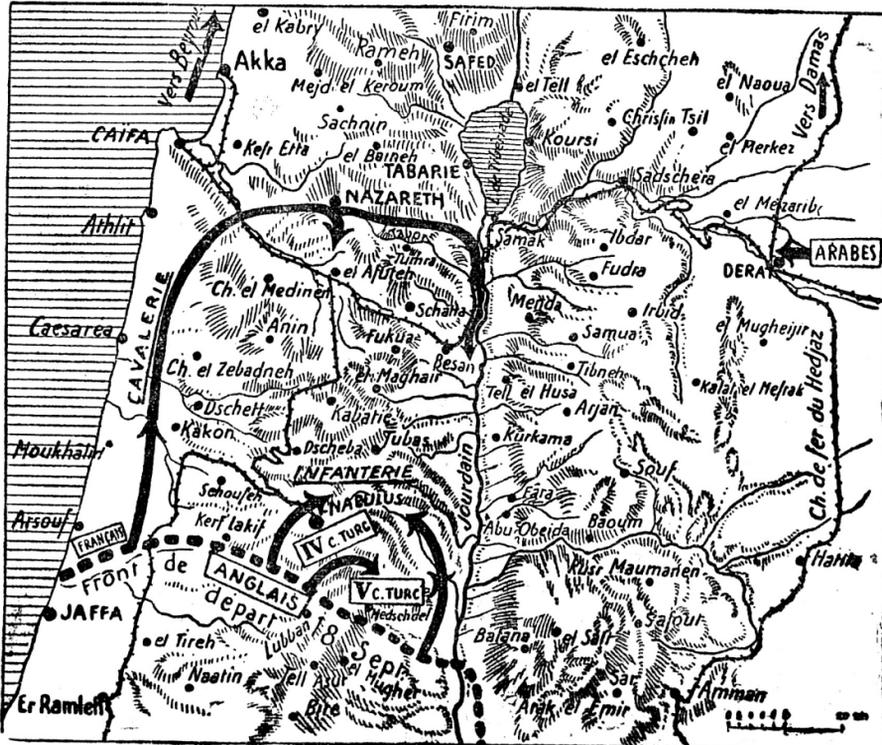
Le troisième groupe consistait principalement en cavalerie légère australienne. Après avoir atteint la plaine, il descendit la route de Jenin ; les troupes turques qui occupaient Jenin l'accueillirent par un feu de mitrailleuses, les Australiens les chargèrent avec le succès le plus complet et firent 1000 prisonniers. Un détachement allemand fut cerné à Jenin ; il résista pendant quelques heures, mais il fut forcé de se rendre avant l'aurore.

Le quatrième groupe, composé principalement de Français et aussi d'Australiens, occupa Naplouse l'après-midi.

Le dernier communiqué de Palestine dit :
A l'est du Jourdain, l'ennemi se retire vers Amman, sur le chemin de fer de Hadjaz, poursuivi par nos troupes et les troupes israéliennes qui ont atteint Es-Salt, capturant canons et prisonniers.

Au nord, notre cavalerie a occupé Haïffa et Acre après avoir rencontré une faible résistance. Le nombre des prisonniers augmente. Le total dépassera très largement le chiffre de 20,000 déjà annoncé.

Les troupes arabes du roi Hussein ont occupé Maan et ont harcelé les bataillons ennemis se retirant vers le nord, dans la direction d'Amman, le long du chemin de fer du Hadjaz.



A la grande Commission du Reichstag

Discours de M. von Hintze

M. von Hintze, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, prend la parole sur la politique extérieure.

Les propositions de l'Autriche

« Au premier plan de l'intérêt public, dit-il, se trouve la récente demande de l'Autriche-Hongrie d'engager des conversations au sujet de la paix.

« Nous sommes demeurés prêts à conclure la paix malgré les railleries et les injures de nos ennemis. Dans ces dispositions, nous sommes restés complètement d'accord avec nos alliés.

« Toutefois, il nous a semblé que nous ne devions pas nous engager encore une fois dans la même voie. Il nous a paru aussi que le moment où l'ennemi était plongé dans le délire de la guerre et dans l'ivresse de la victoire n'était pas le plus favorable à une action de notre part en vue de la paix.

« Sur ces entrefaites, la proposition fut présentée. Aussitôt après, d'accord avec nos alliés, la Bulgarie et la Turquie, nous déclarâmes que nous envisagions la démarche du gouvernement austro-hongrois avec la plus grande sympathie et que, pour notre part, nous serions les premiers à participer à une conférence entre belligérants faisant suite à cette proposition.

La situation en Russie

« En Russie, la chaudière de la révolution continue à être sous pression. L'Entente et l'Amérique ont fondé dans le nord de la Russie un Etat autonome, l'Etat de Kola. Elles ont fondé en outre à Arkhangel une nouvelle république, placée sous leur régime. Les troupes que l'Entente et l'Amérique y ont envoyées jusqu'à présent atteignent le chiffre de 50,000 hommes. Nous pouvons suivre avec la plus grande attention les entreprises de nos ennemis dans le Nord. Elles ont pour but de provoquer la chute du gouvernement actuel, la reprise de la guerre contre l'Allemagne.

« Le gouvernement bolchéviste s'est défendu contre ces entreprises de nos ennemis dans le Nord. De notre côté, également, nous avons pris des mesures pour faire face à ces entreprises, si elles devaient être menaçantes pour nous. Etant donnée la longue période qui s'est écoulée depuis qu'ils ont atteint ce point, il n'est guère probable que leur avance continue. »

Les hausses artificielles du prix de la viande

La commission de neutralité du Conseil des Etats s'occupe actuellement des conditions dans lesquelles s'effectuent depuis longtemps les achats officiels de bestiaux.

La « National Zeitung » de Bâle publie une étude substantielle sur ce sujet et apporte des précisions nouvelles et peu édifiantes sur la façon dont certains profiteurs ont pu, pendant longtemps, exploiter la situation aux dépens de la population. M. Iseli, de Spiez, n'est pas le seul à avoir entassé des centaines de mille-francs au détriment des consommateurs.

Lorsqu'après la mobilisation de 1914 on dut organiser le ravitaillement de l'armée en viande, on confia ce soin à deux marchands de bestiaux, l'un de Berne et l'autre de Brougg. Les achats se faisaient sur des marchés spéciaux, où les marchands ordinaires n'avaient pas le droit de faire des transactions.

Or, avant longtemps, un accord secret était passé entre les associations agricoles et les deux acheteurs officiels, accord que les autorités fédérales ignoraient, et selon lequel ces deux trafiquants avaient le droit d'acheter, sur les marchés officiels, du bétail pour leur propre compte. Il est facile de comprendre tout le parti que les deux peu scrupuleux confédérés purent tirer du fait qu'ils pouvaient faire des transactions privées sur les marchés fédéraux dont étaient exclus tous les autres commerçants.

Un autre côté du système a donné déjà lieu à de nombreuses plaintes. Il s'agit de celui des « honoraires » et des commissions de ces acheteurs officiels. Au début, ils recevaient 10 fr. par tête de bétail achetée pour l'armée. Cela dura jusqu'à la fin de 1914. A partir de 1915, on adopta un autre système. Les intermédiaires reçurent une commission s'élevant probablement à 1,7 % de la valeur du bétail acheté. Ce système présentait le grave danger de pousser les acheteurs officiels à offrir de gros prix aux vendeurs pour encaisser de plus copieuses provisions. En peu de temps, en effet, les prix montèrent démesurément. En 1916, un journal bernois ayant révélé cet état de choses monstrueux et ayant calculé que les deux commissaires fédéraux avaient gagné en huit mois plus de 74,000 fr. de commission, ce système fut supprimé.

Des plaintes particulièrement vives se firent entendre contre les deux acheteurs en question à l'occasion de la grande foire au bétail de Langenthal, en 1916, où ils étaient chargés d'acheter du bétail pour l'armée. Et tous deux y avaient amené également de leur propre bétail à vendre, de telle sorte qu'il était difficile de savoir quand ils agissaient pour le compte de la mère-patrie et quand pour leur propre compte. Ils achetèrent à Langenthal des bestiaux pour la confédération à 1 fr. 75 le kilo poids vif, alors que, peu de temps auparavant, ce prix était encore de 1 fr. 50 ct. en moyenne !

Les commissaires auraient déclaré qu'ils

Valent agi de la sorte dans le but d'encourager les éleveurs! Nous nous permettons de croire que leurs mobiles étaient beaucoup moins désintéressés. Ces personnages officiels ont agi par esprit de lucre, contre les intérêts de tous les consommateurs. Plusieurs journaux se sont plaints, à cette époque, de cette élévation artificielle des prix. Le général aurait exprimé au commissariat des guerres le désir que plainte soit portée pour diffamation contre les journaux qui avaient osé révéler cet état de choses monstrueux. Or le commissariat des guerres s'est bien gardé de déposer pareille plainte.

Cette affaire aura prochainement son épilogue devant les Chambres, où le débat ne manquera pas d'apporter de nouveaux faits sur la manière dont certains spéculateurs ont écorché les consommateurs suisses.

NOUVELLES SUISSES

La grippe. — Durant la semaine qui vient de s'écouler, les cas de grippe, dans les Grisons, se sont élevés à 710, avec 11 décès, contre 344 et 3 décès dans la semaine du 8 au 14 septembre.

A Coire, le nombre des malades a passé de 50 à 131.

A Aarau, le nombre des cas de grippe a également augmenté considérablement; il a passé de 568 à 843. L'épidémie est surtout en recrudescence dans la région de Kulm et Zofingue. Dans l'arrondissement de Kulm, le nombre des cas a passé de 91 à 301, et celui de Zofingue de 74 à 119. Cependant, le nombre des communes dans lesquelles l'épidémie est signalée est en diminution. Il a été de 93 durant la semaine dernière, contre 100 la semaine précédente.

Le nombre des soldats atteints de la grippe dans la région de Porrentruy dépasse 220 et l'épidémie prend toujours de plus grandes proportions.

Biens ruraux et forêts. — Le Conseil fédéral a pris un arrêté interdisant d'aliéner, avant l'écoulement de six ans, toute exploitation agricole ou tout bien-fonds rural dont l'acquisition est postérieure au 1^{er} août 1918. Ces exploitations et bien-fonds ne peuvent être affermés pour une durée de moins de six ans. Dans des cas tout à fait spéciaux, lorsque toute intention de spéculation paraît exclue, les gouvernements cantonaux peuvent autoriser des exceptions. L'aliénation de forêts, de pâturages accompagnés de forêts et de pâturages boisés n'est valide que si elle a été autorisée par le gouvernement cantonal. Cette autorisation peut être accordée d'une

manière générale pour les petites parcelles de forêts.

L'espionnage. — La cour pénale fédérale a jugé toute une série de cas de service illicite de renseignements.

L'Allemand Bollinger, né en 1885, de Cologne, avait envoyé plusieurs fois sa maîtresse, une Française, en France pour espionnage. Celle-ci fut finalement condamnée à mort par le tribunal de guerre de Grenoble. Bollinger a été condamné à deux ans de prison, 2,000 fr. d'amende et deux ans de bannissement.

L'officier allemand de réserve Stever, né en 1880, Mecklembourgeois, pour enrôlement et instructions données à un mécanicien suisse pour l'inciter à faire de l'espionnage, a été condamné par défaut à cinq mois de prison, 2,000 fr. d'amende et deux ans de bannissement. Comme il n'a pas paru devant le tribunal, la caution considérable déposée par lui a été saisie.

Charles Durig, 1894, Bernois, a été condamné, pour avoir transmis à un agent français des plans allemands, à cinq mois de prison et 200 fr. d'amende.

Deux Allemands ont été condamnés, pour raptage de personnes dans un but d'espionnage, l'un à deux mois et demi de prison et 1,000 fr. d'amende, et l'autre à deux mois de prison, 200 fr. d'amende et deux ans de bannissement.

Enfin, un permissionnaire français à Lausanne, qui avait offert des renseignements du front au consulat allemand à Lausanne, a été condamné à un mois de prison et 25 fr. d'amende.

ZURICH. — Une condamnation méritée. — Le Tribunal cantonal a confirmé le jugement du Tribunal de district, condamnant le négociant Schleicher, de Prague-Schmitchow, à Zurich, pour accaparement de plus de vingt caisses de savon en vue de spéculation sur l'augmentation des prix, à une semaine de prison, 300 francs d'amende et à un augmenté cette peine de dix années d'expulsion.

VAUD. — Parti socialiste. — Le congrès du parti socialiste ouvrier vaudois a adopté un ordre du jour protestant avec énergie contre l'accaparement et les bénéfices exagérés réalisés sur les denrées alimentaires et articles nécessaires à la population. Le parti invite tous les citoyens partisans de la justice électorale à appuyer la R. P.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE N°1180 TOUTES PHARMACIES

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Pour les Américains. — Depuis quelques jours une centaine de châssis d'automobiles partent quotidiennement de l'Usine Martini, à Marin, et traversent le Val-de-Travers, se dirigeant vers la France. Ce sont des machines commandées par les Américains.

Mort subite. — Un négociant de la ville, qui montait mardi matin dans le train de Berne s'est affaissé, mortellement frappé par une attaque. Le corps a été aussitôt reconduit à son domicile.

Un jubilé. — Vendredi 20 courant, une cérémonie tout intime a réuni dans la grande salle du collège de Serrières les autorités scolaires et les élèves. On fêtait le jubilé de M. Mathez, instituteur, qui a quarante ans d'enseignement. Le cadeau habituel lui a été remis.

LE LOCLE

Cartes de pommes de terre. — La Commission de ravitaillement rappelle que les cartes perdues ne peuvent être remplacées. Que chacun prenne donc soin des cartes qui lui sont remises. Celui qui trouve une carte doit la remettre immédiatement au poste de police. Les personnes qui utilisent des cartes ne leur appartenant pas sont punissables.

LA CHAUX-DE-FONDS

A NOS ABONNÉS DE LA VILLE

Nous recommandons à nos abonnés qui ne peuvent payer lors du passage de l'encaisseur de bien vouloir faire un effort en venant eux-mêmes régler leur dû au bureau, Parc 103 (le bureau est ouvert tous les jours de 7 h. 30 du matin jusqu'à 12 h. 15, et de 1 h. 30 à 6 h. 45; le samedi, jusqu'à 5 h. 30) ou en payant dans tous les bureaux de poste au compte de chèques postaux IV B 313.

Camarades qui bénéficiez des avantages de la semaine anglaise, soyez conséquents et ne demandez pas à l'encaisseur de la « Sentinelle » de passer à votre domicile le samedi soir ou le dimanche matin.

Exposition de fleurs, fruits et légumes

Les exposants sont avisés qu'ils pourront procéder à l'installation de leurs produits vendredi 27 septembre, dès une heure de l'après-midi, jusqu'à neuf heures du soir, au manège Gnägi, Fritzcourvoisier, 50. Commission des cultures.

Ouverture du Championnat suisse de football

C'est donc dimanche que débiteront dans toute la Suisse les matchs de championnat, saison 1918-19. La saison ayant été décidée obligatoire avec les matchs de promotion et de relégation, partout l'intérêt des rencontres sera palpitant et plus spécialement dans notre ville, où nos deux clubs locaux joueront dorénavant en Suisse centrale, c'est-à-dire avec les clubs de Bâle, Aarau, Bienne et Lucerne.

Voici, pour cette région, les matchs prévus pour dimanche: Bienne-Old Boys, Bâle-Aarau, et, en notre ville, Nordstern-Etoile, au parc de ce dernier. Nous reviendrons demain sur cette intéressante rencontre.

Le concert de ce soir

Le public musical de notre ville ne voudra pas manquer d'assister au concert que donnera ce soir Mlle Berthe Monnier, cantatrice, et M. Murat, pianiste. Le programme choisi que nous avons sous les yeux et la personnalité des deux exécutants promettent une belle affluence à la salle de la Croix-Bleue.

Remerciements des trams

La Société des employés des tramways se fait un devoir de beaucoup remercier toutes les personnes qui ont répondu à leur appel et ont contribué de ce fait à la pleine réussite de leur congrès, qui laissera sûrement un souvenir durable aux participants de ces deux journées.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Soz. Abstinenzbund. — Donnerstag, Versammlung im Cercle Abstinenz, 8 1/2 Uhr. Nichtmitglieder herzl. willkommen.

LE LOCLE. — Jeunesse socialiste. — Il est rappelé la très intéressante causerie que fera notre ami Francis, ce soir, à 8 heures, au local. Bienvenue à tous!

P. S. Si le temps est clair, éventuellement, petite séance en plein air.

DELEMONT. — Jeunesse socialiste. — Nous rappelons aux membres et amis de la Jeunesse la tournée de propagande de dimanche, 29 septembre. Rassemblement au local, à 1 heure et quart. Départ à 1 heure et demie précise pour Courtetelle, Courfaivre et retour par Develier.

Avis officiels

Ville. — Distribution des cartes. Avis. Foin. Neuchâtel. — Distribution des cartes. Le Locle. — Pommes de terre.

LA SCALA Dernier soir du programme **Le Comte de Monte-Cristo** Galerie, 1.50 et 1.— Parterre, 0.75 et 0.50

Avis important

Les maisons nouvellement installées (depuis le 1^{er} janvier 1917), ainsi que les personnes qui se proposent de créer de nouvelles entreprises industrielles ou commerciales dans le canton de Neuchâtel, sont invitées à en aviser par écrit le Secrétariat de la Chambre cantonale du Commerce, à La Chaux-de-Fonds, rue Léopold-Robert 34.

Cet avis devra contenir:

1. Le genre de commerce.
2. L'adresse exacte.
3. La désignation des articles fabriqués.
4. Le nom du ou des chefs responsables.

La Chaux-de-Fonds, le 26 septembre 1918.

Le Secrétaire général de la Chambre, **A. SUMIER.**

Coopératives Réunies
PAIN 67 ct. le kilo

En vente dans les débits suivants:

Nord 103, Progrès 88, Serre 90, Commerce 117, D.-P.-Bourquin 1, Place d'Armes 1, Puits 12, Numa-Droz 2, Nord 7, Serre 43, et dans les laiteries Parc 1 et Moulins 7.

Chaussures de travail
première qualité pour Hommes et Garçonnettes



Von Arx & Soder
2, PLACE NEUVE, 2

5 % - sur toutes réparations - 5 %

Dorage de roues

Qui entreprendrait dorage de roues en séries? S'adresser chez **Houriet-Robert** Charrière 3 2950

Ressorts

Quelques finisseurs sont demandés par la fabrique

Emile GEISER Tuileries 42 2849

Sertisseuse

sur machine Mikron, sachant sertir ponts et platines, est demandée à la Fabrique du Parc 2976

Commissionnaire

On cherche jeune garçon libéré des écoles pour faire les commissions. P23436C S'adresser Manufacture Juraissienne de machines-outils, Crêt 3-7. 2954

Sertisseur

adroit est demandé pour pièces 6 lignes. Contrat sur désir, ou travail à domicile.

Adress. offres au bureau de La Sentinelle sous chiffre 2979 C. H.

Remonteuses de finissages

à domicile, ainsi que 3000

Jeune fille

pour petits travaux d'horlogerie, demandés par

Aubry & Co, Loge 6

Emboîteur poseur de cadrans

pour pièces 8 3/4 lignes est demandé. Entrée de suite ou époque à convenir. Très pressant. S'adresser au comptoir

Chopard & Bourquin Place Neuve 8 2996

Acheveur d'échappements

3028 pour 19 lignes 8 jours est demandé de suite. Ouvrage facile et lucratif. S'adr. atelier

C. GIRARD, rue du Parc 86

Apprenti On cherche de suite apprenti sculpteur sur bois. S'adress. à L. ANRO, sculpteur, rue de l'Industrie 32. 3082

Automne 1918

Toutes les dernières Nouveautés en



Chapeaux

mous

sont arrivées.

3018

Forme très chic. Prix modérés. Choix immense.

Adler

La Chaux-de-Fonds Rue Léop.-Robert - 51 -

Visitez notre vitrine

Une polisseuse

et une finisseuse

de boîtes ou peuvent entrer de suite à l'atelier 3016

B. GLAUSER, Parc 29

Bon acheveur

d'échappements à ancre, pour grandes pièces, est demandé au comptoir rue Jardinière 132, 1^{er} étage. 3020

Commissionnaire

gargon ou fillette est demandé entre les heures d'école à la

Teinturerie TELL HUMBERT Numa-Droz 10 3031

S'adresser entre 1 et 2 heures.

Oublié Une petite fille a oublié sa jaquette de laine rouge, samedi après midi, à l'arrêt du tram à Valangin. Prière à la personne qui en a pris soin de l'envoyer, contre récompense, à M. Fritz ROTH, Stavy-Mollondin 6, La Chaux-de-Fonds. 2996

Pignons. Qui sortirait des tournages de pignons à l'ouvrage sérieux travaillant à domicile? S'adresser sous chiffre 2984 au bureau de La Sentinelle.

Emailleurs. Deux ouvriers émailleurs et 2 jeunes filles peuvent entrer de suite chez Paul Jeannin, rue des Granges 14. 2988

Jeune garçon libéré des écoles est demandé de suite pour faire des commissions et aider aux travaux de bureau. S'adresser chez M. Georges Maire-Courvoisier, rue de l'Est 20. 3025

MÉNAGÈRES!

Servez-vous à la Coopérative

Union Sociale

Rue des Moulins, 23 Neuchâtel 9522

Epicerie - Vins - Salamis

Avis

Le public est informé qu'à partir de jeudi 26 sept. 1918, les Bureaux de la Direction, de l'Inspecteur et du Secrétaire de police, seront transférés rue du Marché 18, au 2^{me} étage (ancienne Ecole de Commerce). P39256C 3041

Cordonniers

Deux bons ouvriers sont demandés de suite. Bon gage. S'adresser: Max DOMS, Côte 12, Le Locle. 2952

Etat-civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — Philippe-Henri Bourquin, électricien, à Neuchâtel, et Elise-Joséphine Büttler, à Lucerne. — Edouard-Maurice Vuaridel, commis C. F. F., Neuchâtelois, et Ince-Félicie Germain, femme de chambre, les deux à Genève. — Carolus-Marinus Donkelaar, cuisinier, et Margherita-Carolina Jaquenot, divorcée Petitpierre, Neuchâtelois, les deux à Vallorbe. — Ferdinand-Richard Mecherler, ébéniste, Neuchâtelois, et Marthe-Adeline Ormy, ménagère, les deux à La Chaux-de-Fonds.

Marriages célébrés. — 21. Alexandre-Ferdinand Ruttimann, menuisier, et Amand Bourquin, divorcée Schorpp, ménagère, les deux à Neuchâtel. — Léon Gauthier, commis, et Berthe-Alice Zutter, commis, les deux à Neuchâtel. — 23 Ernest Philippin, représentant de commerce, à Neuchâtel, et Jeanne Cosandey, ménagère, à Baulmes. — Charles-François Cand, mécanicien, et Rose-Louise Leschet, demoiselle de magasin, les deux à Neuchâtel.

Naissances. — 30 août. Gaston-Henri, à Georges-Léon Vuillemin, couvreur, et à Marguerite-Eugénie Vernier. — 31. Carmen-Jane, à Alcide Améz-Droz, graveur, à La Chaux-de-Fonds, et à Jeanne-Estelle Ruau. — 20 septembre. André-Jules, à Jules-Emile Wetzel, décolleteur, et à Mina-Esther Clerc. — Clément-Gustave, à Gustave-Ami Blanc, chocolatier, à Auvernier, et à Alice Biolley. — Simone-Henriette, à Frédéric-Arnold Desaulles, employé C. F. F., à La Chaux-de-Fonds, et à Emma Thiébaud. — Gustave-Emile, à Gustave-Emile Dessaulles, horloger, à Dombresson, et à Jeanne Jacotey. — Paul-Albert-Auguste, à Paul-Ulysse Jeanneret, fonctionnaire postal, et à Jeanne-Henriette Hiertzler. — 21. Blunette, à Gustave Bélat, cantonnier C. F. F., à Rochefort, et à Lucie-Louise Ingold. — 22. Raymond, à Adolphe Lavoyer, fondé de pouvoirs de la banque cantonale, et à Alice Leuba. — Muguette, à Armand Barbezat, professeur de musique, et à Françoise Calvet.

MIEL

1^{er} A vendre miel de première qualité, à fr. 650 le kilo, chez M. Charles Filleux, Paix 74, 3^{me}. 3006

Pensionnaires. On prendrait encore quelques bons pensionnaires. Prix modéré. S'adresser Progrès 18, au rez-de-chaussée. 2989

A louer une chambre meublée, indépendante, à monsieur tranquille; paiement d'avance. S'adresser rue F.-Courvoisier 10, 2^{me} étage. 2982

A louer une chambre meublée à Monsieur honnête et tranquille. S'adresser, le soir de 7 à 8 1/2 heures, Hôtel de Ville 43. 2977

On demande à acheter un réchaud à gaz deux feux. S'adresser au bureau de La Sentinelle. 2943

Achat et vente d'habits et souliers usagés. S'adresser Puits 27. 2269

On demande à acheter un pot à deux trous et un petit fourneau. S'adresser chez E. Chapiro, Hôtel de Ville 33. 3024

Trouvé un bracelet or dans les rues Neuchâtel. Réclamer à Choulat Léon, journaliste, Port-Roulaud 20, Neuchâtel. 3005

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 25 septembre 1918

Naissance. — Fleischmann, René, fils de Bernard-Helmuth-Charles, coiffeur, et de Emma née Rauber, Schwytzlois.

Promesses de mariage. — Daulte, Léon-Emile, sertisseur, et Crélerot, Fanny-Alice, sertisseuse, tous deux Bernois.

Marriage civil. — Breitt, Ernest-Emile, fabricant de cadrans, et Bourquin, Marguerite, sans profession, tous deux Bernois.

Inhumations

Jeudi 26 sept. 1918, à 1 1/2 h.: Mme Fuchs-Stalder, Marie-Emma, 53 ans 5 mois, rue du Pont 21, sans suite.

Messieurs les membres du Vélo-club Les Francs-Coueurs sont informés du décès de leur collègue,

Emile Guyon

Erigadier pilote-aviateur mort accidentellement, le 6 septembre 1918, à l'aérodrome de Pau, au service de la Patrie. 2589 Le Comité.

Monsieur Jean Thomi a la profonde douleur de faire part à ses amis et connaissances, de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de son cher et regretté frère et collaborateur,

Monsieur Paul THOMI

décédé à Langenthal, le 24 septembre 1918, à la suite de la terrible épidémie. P36910C 3030

La Chaux-de-Fonds, le 25 septembre 1918.

Ville de La Chaux-de-Fonds

FOIN

Messieurs les propriétaires de chevaux désirant obtenir du foin de réquisition sont priés de s'annoncer, par écrit, à l'Office local de la carte de fourrages, d'ici au 15 octobre 1918, en indiquant :

1. La quantité nécessaire.
2. La quantité de foin dont ils pourront immédiatement prendre livraison.
3. S'ils le désirent bottelé ou ouvert.

Il est rappelé que tout commerce de foin, regain, paille et foin de marais est interdit sans autorisation et que les prix maxima sont, pris au tas :

1. Le foin Fr. 19.— les 100 kilos.
2. Le regain " 20.— "
3. La paille " 14.— "
4. Le foin de marais " 12.— "

Pour transport à domicile, 75 ct. par 100 kg. en plus.

Toute infraction aux interdictions et aux prix maxima fixés sera sévèrement punie. 3021

Ville de Neuchâtel -- Ravitaillement

Cartes de pain graisse, lait, fromage et Bons d'achat pour OCTOBRE

INSTRUCTIONS. — Les talons des cartes de pain, cartes de graisse, cartes de fromage, doivent être restitués en totalité au moment de la distribution.

Les bons d'achat comprennent : sucre 600 gr., riz 500 gr., pâtes 250 gr., produits d'avoine et d'orge 150 gr.

DISTRIBUTIONS

I. A l'Hôtel de Ville
Cartes de légitimation A. — Vendredi, samedi et lundi 27, 28 et 30 septembre, chaque jour de 8 heures du matin à midi, de 2 à 6 et de 7 à 9 h. du soir.

II. Au collège du Vauseyon
Cartes de légitimation A et B. — Samedi 28 sept., de 1 1/2 h. à 4 1/2 h. du soir.

III. Au collège de Serrières
Cartes de légitimation A et B. — Samedi 28 sept., de 8 h. à 9 h. du soir.

IV. A Chaumont (Magasin de Mmes Clottu)
Vendredi 27 septembre, de 3 h. à 5 h. du soir. P5657N 3086

V. A l'Hôtel de Ville
Cartes de légitimation B :

- Mardi 1^{er} octobre N° 1 à 400, de 7 h. du matin à midi.
» 401 à 700, de 2 h. à 6 h. du soir.
» 701 à 900, de 7 h. à 9 h. du soir.
- Mercredi 2 octobre N° 901 à 1300, de 7 h. du matin à midi.
» 1301 à 1600, de 2 h. à 6 h. du soir.
» 1601 à 1850, de 7 h. à 9 h. du soir.

Il ne sera fait aucune distribution aux porteurs de la carte B à d'autres heures que celles indiquées ci-dessus.

Neuchâtel, le 26 septembre 1918. Direction de Police.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Distribution des Cartes de pain, de graisse, de lait et de fromage

Heures d'ouverture des bureaux : de 8 h. à midi, de 2 à 6 h. et de 7 à 9 h. du soir ; ces dernières sont réservées aux personnes travaillant dans les ateliers et fabriques.

Samedi 28 sept., matin : Ronde, Collège 3 à 10. — Après-midi : Collège 20 à 80, Puits 1 à 17.

Lundi 30 sept., matin : Puits 18 à 85, Industrie 1 à 12. — Après-midi : Industrie 13 à 36.

COLLÈGE DE LA CHARRIÈRE (Salle de la Direct.)
Vendredi 27 sept., matin : Terreaux 1 à 93, Fleurs 2 à 9, Quartier des Côtes du Doubs. — Après-midi : Fleurs 10 à 34, Charrière 1 à 21a.

Samedi 28 sept., matin : Moulins, Retraite, Avocat-Bille, Célestin-Nicolet, Dr-Dubois, Arbres, Quartier des Bulles. — Après-midi : Charrière 22 à 128a.

Lundi 30 sept., matin : Epargne, Sophie-Mairet, Prévoyance, Chasseral, Combettes, XII Septembre, Pestalozzi, Egalité, quartier du Valanvrou. — Après-midi : Bassets, Tuilerie, Bois, rue des Bulles, rue du Valanvrou, Bel-Air, n° pairs 8 à 24.

COLLÈGE DE LA CITADELLE
Vendredi 27 sept., matin : Temple-Allemand 1 à 39, Doubs 1 à 21. — Après-midi : Doubs 23 à 77, Nord 1 à 41.

Samedi 28 sept., matin : Nord 43 à 110, Quartier de la Sombaille. — Après-midi : Sorbiers, Concorde, Ravin, 1^{er} Août, Emancipation, XXII Cantons.

Lundi 30 sept., matin : Alexis-Marie-Piaget. — Après-midi : Ph.-H.-Matthey, Bel-Air n° impairs 15 à 55, Crêt-Rosel, Staway-Mollondin, Bois-Gentil, Montbrillant, Tilleuls.

COLLÈGE PRIMAIRE (Salle N° 10)
Vendredi 27 sept., matin : Léopold-Robert 12 à 46, rue Neuve, rue du Marché. — Après-midi : Place Neuve, Serre 1 à 43.

Samedi 28 sept., matin : Parc 1 à 41. — Après-midi : Paix 1 à 36, Progrès 1 à 11a.

Lundi 30 sept., matin : Progrès 13 à 38, Numa-Droz 1 à 23. — Après-midi : Numa-Droz 25 à 55.

COLLÈGE DE L'ABELLE (Salle n° 3)
Vendredi 27 sept., matin : Serre 45 à 130, Quartier des Convers, Progrès 39 à 97. — Après-midi : Parc 43 à 85, Temple-Allemand 45 à 103.

Samedi 28 sept., matin : Parc 86 à 150. — Après-midi : Paix 39 à 91.

Lundi 30 sept., matin : Paix 95 à 153, Numa-Droz 56 à 93, Léopold-Robert, n° pairs 48 à 144, Chemins-de-Fer. — Après-midi : Numa-Droz 94 à 126, Léopold-Robert, n° imp. 47 à 147.

COLLÈGE DE L'OUEST (Salle de la Direction)
Vendredi 27 sept., matin : Numa-Droz 127 à 150, Progrès 99 à 163. — Après-midi : Numa-Droz 151 à 205, Temple-Allemand 105 à 144, Doubs 83 à 141.

Samedi 28 sept., matin : Doubs 143 à 163, Nord 111 à 151. — Après-midi : Nord 153 à 209.

Lundi 30 sept., matin : Combe-Grieurin, Tourelles, Aurore, Signal. — Après-midi : Tête-de-Ran, Chasseron, Montagne, Tertre, Succès, Quartier de la Recorne.

COLLÈGE DE LA PROMENADE (Halle de Gymnast.)
Vendredi 27 sept., matin : Promenade, Quart. des Petites-Crosettes. — Après-midi : Rocher, Grenier 1 à 36, ruelle du Repos, Manège, Banneret.

Samedi 28 sept., matin : Loge, Envers, Quartiers des Grandes-Crosettes et Boinod, Dr Kern, Bellevue, Pass. de Gibraltar. — Après-midi : Daniel-JeanRichard, Est.

Lundi 30 sept., matin : Hôtel-de-Ville 28 à 72, Croix-Fédérale, Général-Herzog. — Après-midi : Crêt, Côte, Général-Dufour, Arêtes, Jura, rue de Gibraltar.

COLLÈGE DES CRÊTETS
Vendredi 27 sept., matin : Grenier 37 à 45a, Commerce 13 à 55, Crêtets 32 à 85a. — Après-midi : Jacob-Brandt 1 à 61, D.-P.-Bourquin, Jardinets.

Samedi 28 sept., matin : Buissons, Champs, Beau-Site, République, Jos.-Amé-Droz, Réformation, Vieux-Patriotes, Winkelried, Couvent, B^e de la Liberté. — Après-midi : Jaquet-Droz.

HOTEL DE VILLE (1^{er} étage)
Vendredi 27 sept., matin : 1^{er} Mars, Quartier de la Joux-Perret, Quartiers du Bas-Monsieur et des Reprises. — Après-midi : Balance, Versoix, Stand, Vieux-Cimetière, Pont, Cure.

Samedi 28 sept., matin : Fritz-Courvoisier, n° pairs. — Après-midi : Fritz-Courvoisier, n° impairs, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° pairs 4 à 16.

Lundi 30 sept., matin : Place de l'Hôtel-de-Ville 1, 2, 5, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville 1 à 27, Boucherie, Granges, Léopold-Robert, n° pairs 2 à 10. — Après-midi : Léopold-Robert, n° impairs 3 à 45, Passage du Centre, Chapelle, rue de la Place-d'Armes.

COLLÈGE DES ÉPLATURES (Bonne-Fontaine)
Samedi 28 sept., matin : Entrepôts, Commerce 117 à 161. — Après-midi : Jacob-Brandt 124 à 145, Crêtets 130 à 180a, Locle, France, Breguet.

Lundi 30 sept., matin : Eplatures, sect. Jaune, 1 à 63. — Après-midi : Eplatures, section Jaune, 64 à 122, Eplatures, section Grise, Foullets. 3022

Se munir des talons des cartes de pain, de graisse, de fromage, de lait du mois de septembre et du permis d'habitation ou de domicile.

Les enfants ne sont pas admis.

On s'abonne à toute époque à LA SENTINELLE

Ville du Locle

Pommes de terre

Prix maxima : 27 ct. le kilo pour la vente à partir de 50 kilos ; 29 ct. pour la vente au détail (marchandise prise au magasin). 3034

Les familles qui peuvent en-caver les pommes de terre dans de bonnes conditions sont invitées à faire leurs achats dès maintenant. Les arrivages sont assez importants ces derniers jours, aussi est-il nécessaire de décharger les magasins pour faire de la place à la marchandise qui doit encore arriver.

Commission de ravitaillement.

Cabinet dentaire Jean Ramstein

LE LOCLE Grand'Rue 3 --: Téléph. 3.85

Ancien assistant de laboratoire du Prof. Dr Gysi, à l'École dentaire, à Zurich ; du Dr L.-C. Bryan, à Montreux ; du Dr Ehrensberger, à Munich ; et du Dr Mansserre, à Charleville.

Laboratoire spécial de prothèse moderne.

Dentiers avec plaque incassable. — Couronnes. — Travaux en pont. — Dents à pivots. — Redressement. 1268

AU 1604

Magasin d'horlogerie

Sœurs JEANNERET Succ. de Vve P. JEANNERET

LE LOCLE Place du Marché

Toujours un bel assortiment de montres de poche et bracelet, en or, argent, nickel, pour dames et messieurs. Montres, Réveils.

Garantie 2 ans Service d'Escompte Neuchâtelois 2 1/2 %

Nous nous chargeons de toutes les réparations

Agriculteurs !

Surveillez vos tas de foin et avertissez la Commission du feu, en cas de situation suspecte.

2911 P5917N Chambre d'assurance.

Ne vous mariez pas sans avoir lu le livre de Paul Hérens qui vient de paraître : *La Vie sexuelle* (initiation, maladies vénér. Descrip. anatom. Rens. pratiques. Illust.). Envoi franco cont. mandat de 2 fr. 65 ou remb. Edit. « Novis », Case Plainpalais, Genève 3. JH34627D 2771

Société Coopérative de Consommation

NEUCHÂTEL 2992

Belles pommes

de table

55 ct. le kilo dans tous nos magasins

Apprenti installateur

Jeune homme sérieux est demandé de suite. Rétribution immédiate. 2975 S'adr. chez M. O. Jaeger, installations sanitaires, rue du Stand 12.

Comparez et vous constaterez que

les Obligations à lots de Fr. 5.- de la Fédération des Chets d'Equipe des Chemins de fer fédéraux

sont les plus intéressantes parmi les titres à lots

J.H.33950D 2267-3

Prix de l'obligation Fr. 5 | Magnifique plan de tirage :

Chaque titre sera remboursé par voie de tirage avec primes allant jusqu'à fr. 20.000.— ou au minimum à fr. 5.—

De grands avantages offrent les séries de 30 obligations ; 6 à

Gros lots à Fr.

19 à	20.000
18 à	10.000
5 à	8.000
78 à	5.000
67 à	1.000
179 à	500
625 à	100
1100 à	50

7 BELLES PRIMES

garanties par série lors des prochains tirages, dont la première peut atteindre jusqu'à fr. 20.000.—

Prix de la série fr. 150 au comptant ou payable en mensualités de 5 ou 10 fr.

avec jouissance intégr. aux tirages dès le premier versement.

2 resp. 4 tirages par an.

Prochain tirage :

30 SEPTEMBRE

597909 à 30, 25, 20, 15, 10 et 5 lots de fr. 4.433.730

Les commandes sont reçues par la

BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS

PEYER & BACHMANN GENÈVE 20, rue du Mont-Blanc

OTTO KLENK, succ. Le Locle

Maison fondée en 1869

Téléph. 2.15 MARCHAND-TAILLEUR Rue D.-Jeanrichard 23

CONFECTIONS pour messieurs, jeunes gens et garçons. — Vêtements de travail, Compléments mécaniciens, etc.

Chemises, Cols, Cravates, Bretelles, Bonneterie

Prix modér. (Sur demande se rend à La Ch.-de-Fds). Esc. 5%

Coopératives Réunies

Pommes de terre

Les inscriptions pour pommes de terre d'en-cavage sont reçues dès aujourd'hui dans tous les débits suivants :

Le Locle : magasins fruits et légumes France 18 et Progrès 47 ; magasins d'épicerie Progrès 37, Pont 6, France 21, La Jaluse et Col-des-Roches.

La Chaux-de-Fonds : Magasins de fruits et légumes Paix 70 et Numa-Droz 2 ; magasins d'épicerie Nord 163, Progrès 88, Commerce 117, Serre 90, D.-P. Bourquin 1, Place-d'Armes 1, Puits 12, Numa-Droz 2, Nord 7, Serre 43.

Paiement au comptant lors de l'inscription ; il ne sera pas fait de livraison à domicile.

Donnez vos inscriptions au plus vite.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

L'AUTRE LUMIÈRE

PAR

Paul MARGUERITTE

(Suite)

— Mon brave Robert, dit-il, vous n'avez pas pris une ride, ni un jour !

M. Dussaulles tira de sa poche une pipe traquée en bois de merisier, commode pour la chasse ; il répondit en la bourrant d'un pouce de payan, propre mais rugueux :

— Tu sais, mes huit mois de campagne me retapent, et je regagne ici ce que les dîners, les fêtes, les soirées au théâtre, pendant l'hiver, me font perdre à Paris.

Cela encore était un de ses grands sacrifices à Aline ; mais elle avait exigé ce minimum de façade mondaine dans l'intérêt de Suzanne, sûr moyen de le décider.

Il demanda :

— Hein, ont-ils l'air heureux, les tourtereaux ? Ne trouves-tu pas que cette Suzette devient chaque jour plus mignonne ?

— Quand les mariez-vous ?

— Aline parle du commencement de l'hiver. Moi, j'aurais préféré... A quoi bon retarder leur bonheur ? Il est vrai qu'ils sont de tels enfants encore... Puisque ma femme et les parents de Louis sont d'accord...

Il alluma sa pipe, dernière capitulation à laquelle il n'eût pas consenti, et qu'Aline lui tolérât, pourvu qu'il ne la fumât qu'enfermé dans sa chambre ou hors du domaine.

— Eh bien ? ta sœur a de grands projets sur ta personne. Le mariage, la députation ?

— Oui, dit Claude dont le visage s'éclaira, car la voix même de Robert, cette voix où perçait un solide accent de terroir, lui plaisait. Mais pourquoi n'est-ce pas vous qui vous présentez aux élections ?

— Tu veux rire ?... Quel fichu député je ferais !... Et mes terres, et ma tranquillité ?... Je comprends que ça te chante, à la rigueur...

— Je n'y avais jamais pensé, et d'abord cela m'a paru absurde ; puis, à la réflexion... Aline m'assure de votre concours...

— Cela va de soi, mais ne va pas t'imaginer que je puisse grand-chose... la politique et moi, tu sais... Si tu es élu, c'est à Aline que tu le devras. Ah ! elle saura remuer ciel et terre ! Pour commencer, tu subiras, mardi, elle a dû te le dire, un grand déjeuner où elle invite, où nous invitons tous les notables en état de te servir. Tu les éblouiras de ton éloquence ; moi, je me contenterai de fournir les vins.

Son rire montra ses dents saines, toutes à lui.

— Mais ils seront bons : ceux de ma troisième cave. Il y a surtout un chambertin, tu m'en diras des nouvelles !

Il ajouta, d'une voix neutre :

— Et quand te maries-tu ?

Claude, qui s'était mis à défaire ses valises, des valises élégantes et plates, pratiques pour les longs voyages, se retourna :

— Qu'est-ce que vous pensez de Mlle Langre, vous, Robert ? Est-ce qu'elle vous plaît ?

— Tout le monde la trouve très belle.

— Je m'en suis aperçu.

— On la dit très intelligente. Tu sais, je ne suis pas grand clerc dans ces matières ; si tu m'interrogeais sur les promesses des vignes, ou les qualités d'une pouliche, ce serait autre chose.

Claude, dans cette façon de se récuser, vit une réserve :

— Et Mlle de la Hodde, comment la jugez-vous ?

Sans hésiter, M. Dussaulles répondit :

— Thérèse est une jeune fille accomplie. Grâce, douceur, volonté, car elle en a, et le cœur le plus noble.

Il soupira :

— Elle a tout pour elle, sauf l'argent qui fait les dots et assure les mariages.

— Elle est pauvre ?

— Son père est un vieux timbré qui l'a ruinée. Des entreprises insensées dont tu n'as pas idée : des expositions universelles au Mexique, des comptoirs d'huile de phoque en Laponie, des villages démontables pour nègres du Congo.

Il ajouta :

— C'est dommage. Qui est-ce qui l'épousera ?... Elle n'est pas faite pour accepter n'importe qui ; et des qualités pareilles sont sans prix.

Il y eut un silence. Et, remarquant un fourreau de cuir brun que Claude déplaçait sur le lit, pour faire place à un châssis de mouchoirs et de cravates :

— C'est ton trois coups ? Bon fusil !

— Oui, on va abattre quelques sangliers, hein ? A cet espoir, son visage s'anima d'une joie juvénile.

— Je crois pouvoir te le promettre. On en a vu cinq ou six dans la forêt de Soigneux ; et jeudi ou vendredi, si le rapport de mon garde est bon...

M. Dussaulles n'était pas moins ardent que Claude pour chasser.

— Et tiens, tu pourras conquérir le père Roy-not, un vieux juge de paix retraité, qui dispose par son autorité de deux cents à deux cent trente voix. D'habitude, il va au sanglier tout seul avec un chien bâtard et contrefait tout ce qu'il donnerais pas dix sous. Jamais d'accident, et, mon cher, il en est à sa vingt-septième bête !

Un jeune domestique frappa à la porte :

— Madame prie Monsieur de descendre recevoir le fermier des Bourres.

— J'y vais. Tu m'excuses ? dit M. Dussaulles, qui prit tout à coup l'air d'un intendand soucieux.

Le thé rassembla tout le monde dans le salon d'automne, un thé excellent avec des gâteaux sortant du four, des « toasts » dont le beurre venait d'être battu dans la baratte, et de la crème épaisse de la laiterie des Bourres.

— N'attendons pas les absents, avait dit Mme Chartrain-Dussaulles, ils ne seront là que pour le dîner.

Outre M. Ouvrart, directeur d'usines, Bordelais brun, d'une beauté un peu commune comme sa faconde, outre la petite Mme Ouvrart, blonde languissante aux vivacités soudaines, — torpeur et torpille — se trouvaient là des visiteurs du dimanche : le docteur Coudrier, grand vieillard hirsute aux regards en vrille et au nez rougi, praticien de campagne alerte et bourru, flanqué de sa femme qui ressemblait à une chevrete noire coiffée d'un chapeau de roses ; les La Somblière, hobereaux du voisinage, longs et guindés ; lui dyspeptique d'un jaune citron, elle d'un jaune orangé en raison d'une maladie de foie. Ils se plaignaient de leurs santés, de leurs serviteurs, de l'humidité du château de la Somblière, baigné de douves, des mœurs relâchées et du gouvernement de la République, qu'ils rendaient responsable de tous ces maux.

[A suivre.]

DERNIÈRES NOUVELLES

LA GUERRE

Réactions allemandes entre l'Ailette et l'Aisne

PARIS, 25, 23 heures. — Dans la région à l'ouest de St-Quentin, l'ennemi a tenté, au cours de l'après-midi, de nous rejeter de la ligne de l'Épine de Dallon. Ses attaques ont été repoussées.

Entre l'Ailette et l'Aisne, la journée a été marquée par de violentes réactions de l'ennemi sur le plateau de la ferme de Moisy et dans la région d'Allemand, où des combats acharnés ont eu lieu toute la journée. En dépit de ses efforts répétés, l'ennemi n'a pu réussir à nous enlever nos gains des jours précédents. Il a subi de lourdes pertes et laissé des prisonniers entre nos mains.

COMBATS LOCAUX EN FRANCE

Progrès britanniques

LONDRES, 25. — Communiqué du maréchal Haig. — Nos troupes ont fait de nouveaux progrès dans la soirée d'hier et pendant la nuit, dans le voisinage d'Elanchy et de Gricourt. Au cours des opérations de la journée, l'ennemi a livré plusieurs contre-attaques, dont deux en grandes forces, au nord de Gricourt. Les contre-attaques ont été repoussées. Dans un des cas, deux compagnies du 2e bataillon du régiment royal de Suffolk ont attaqué l'ennemi à la baïonnette, lui infligeant de lourdes pertes et faisant un certain nombre de prisonniers. Dans la soirée, l'ennemi a attaqué derechef à Gricourt et a réalisé d'abord quelques progrès. Une contre-attaque immédiate de nos troupes a rétabli la situation et nous a permis de faire 40 prisonniers.

Au cours des opérations exécutées hier au nord de St-Quentin, nous avons fait au total un millier de prisonniers et capturé un grand nombre de mitrailleuses. Nous avons légèrement avancé notre ligne au sud-est d'Inchy.

Pendant la même nuit, des incursions ennemies ont été repoussées à l'est de Denicourt et au nord de Lens. Au cours d'une incursion à l'ouest de Sanchy-Coucy, l'ennemi a réussi à capturer un de nos postes. Quelques hommes manquent. Coups de main dans la région de Wulverghem.

BERLIN, 25, soir. — Entre le ruisseau Omignon et la Somme, les attaques renouvelées de l'ennemi ont été repoussées.

Prise de Selency

LONDRES, 25, soir. — De vifs combats locaux ont eu lieu ce matin dans le voisinage de Selency. Nos troupes se sont emparées de cette localité et ont fait un certain nombre de prisonniers.

SUR LES FRONTS D'ORIENT

Les progrès anglais dans la vallée du Vardar

Chute de Doiran. — 12,000 prisonniers

LONDRES, 25. — L'agence Reuter apprend que les Anglo-Grecs se sont avancés hier de dix milles dans la vallée du Vardar et se sont emparés de Doiran. Ils ont atteint un point situé à trois milles au nord-ouest du lac Doiran. Le nombre des prisonniers faits par les Serbes dépasse maintenant 12,000. Ils ont capturé en outre 140 canons et beaucoup de matériel de chemin de fer.

Le désastre bulgare

PARIS, 26. — Havas. — La défaite bulgare confine au désastre. Les résultats remarquables de la manœuvre de Franchet d'Espèrey doivent fatalement amplifier, car la Bulgarie, petite puissance militaire, amenée par les circonstances de la guerre à garnir un front immense, pourra difficilement trouver les réserves nécessaires pour aveugler la brèche formidable, large de 150 kilomètres et journellement agrandie. Toutes les forces réelles de la Bulgarie étaient disposées en façade, derrière laquelle se trouvent de problématiques et tardifs renforts impériaux.

Prise d'Es Salt en Palestine

LONDRES, 26. — Reuter. — Par suite de la capture d'Es Salt et de Vaan, la situation de l'ennemi à l'est du Jourdain est jugée critique. Sur le front de Salonic, les Anglais se sont avancés de douze kilomètres, atteignant la rive nord du lac Doiran. Les Serbes ont traversé le Vardar sur un front de 24 kilomètres. Les lignes de communication du Vardar sont ainsi définitivement entre les mains des Alliés.

Les répercussions du désastre turc

BALE, 26. — La victoire anglaise en Palestine inspire à la « National Zeitung » les réflexions suivantes :

« Le général Allenby semble avoir remporté une victoire aussi immense, aussi décisive que celle de Hindenbourg à Tannenberg. Les chiffres qu'annonce le général anglais seraient déjà très considérables pour des batailles de dimensions européennes ; pour la guerre en Orient, où le transport de chaque soldat est infiniment plus difficile, où tout doit être amené de loin, où le soldat a pour ainsi dire une valeur de rareté, le total du butin anglais est vraiment énorme. Pour le traquer en valeur européenne, il faudrait le multiplier au moins par six. On peut se demander si la débâcle ne va pas s'étendre entre Damas et Beyrouth, qui sont les centres du monde arabe et du Levant chrétien. La plus grande partie de l'empire turc est à la veille de la liquidation. Si cette liquidation est retardée, elle le sera moins par la résistance des Turcs que par la difficulté de l'avance dans ces régions dépourvues de routes, où les armées sont obligées de s'éloigner de leurs bases. »

C'est sur les Jeunes-Turcs que retombe, selon la « National Zeitung », toute la responsabilité de cette débâcle.

« Enver, qui devait être le grand régénérateur du peuple turc, pourrait bien en être le fossoyeur. Le vieil Abdul-Hamid, un des diplomates les plus avisés de la vieille école, sut tirer parti de la rivalité des groupes de puissances et sauver ainsi son empire. L'ambition et la passion d'Enver ont été la cause de sa chute. »

Bombardement de villes allemandes

FRANCFORT, 26. — Mercredi matin, des avions alliés ont tenté d'attaquer la ville ouverte de Kaiserslautern, mais, signalés à temps, ils ont été empêchés par nos avions de défense de parvenir sur la ville. Ils ont dû se borner à jeter leurs bombes au petit bonheur en plein champ et dans les territoires avoisinants. Il y a eu quelques dommages causés aux maisons. Deux personnes ont été atteintes. Deux avions ont été abattus.

La ville de Francfort a été alarmée mercredi matin. La présence d'un avion ennemi a été signalée dans un district voisin. Les attaques se sont produites à midi contre la ville. Suivant les constatations, environ 16 bombes ont été jetées, dont une sur un hôpital. Il y a des dommages matériels, mais pas de dommages militaires. Une personne a été tuée et cinq blessées, la plupart légèrement.

Autour de la démission de Helfferich

LEIPZIG, 25. — Le « Leipziger Neuesten Nachrichten », commentant la démission de l'ambassadeur allemand à Moscou, M. Helfferich, dit que cette démission s'imposait, étant donné que M. Helfferich n'était pas une personnalité propre à entretenir des relations amicales avec le gouvernement des Soviets à l'avenir. Dans les milieux bien informés, on croit savoir que M. Helfferich était à la tête de ceux qui s'opposaient à la conclusion des traités annexes au traité de Brest-Litovsk, parce qu'il ne reconnaissait pas au gouvernement maximaliste la compétence de négocier.

Un navire suédois touche une mine

SKANGEN, 26. — Agence Ritzau. — Une canonnière suédoise a touché une mine à six milles de Skangen. Le chef et 19 hommes de l'équipage ont été noyés. Deux torpilleurs, avec dix hommes qu'ils ont recueillis, sont rentrés au port. Parmi les dix hommes, un est mort et un autre grièvement blessé. Les autres sont sains et saufs. On croit que la mine appartenait à un champ de mines tout nouvellement établi.

Explosion à bord d'un navire américain

LA HAYE, 25. — « Hollandsche News Bureau » mande de New-York qu'à bord du navire américain « Hutton Wood », une explosion d'acétylène se produisit, causant un incendie.

Le foyer, qui était alimenté par la cargaison d'huile, menaçant de se propager aux navires ancrés dans le voisinage, on essaya et on réussit à amener le bateau en feu au large de la mer. Plusieurs ouvriers du port ont été blessés ensuite de l'explosion. Sept personnes ont été tuées.

Licenciement des vieilles classes en Hollande

LA HAYE, 25. — P.T.S. — On apprend que le gouvernement hollandais aurait décidé de renvoyer les plus vieilles classes pour un délai indéterminé.

Réd. L'armée hollandaise est organisée sur le mode français. Les vieilles classes correspondent à peu près à la landwehr suisse. Quand décidera-t-on chez nous de prendre une mesure identique ? La Hollande est beaucoup plus exposée que la Suisse aux dangers de l'invasion et cependant elle décide déjà la démobilisation. C'est bon signe !

Le procès des Suisses de Gênes

MILAN, 25. — P.T.S. — Le tribunal militaire d'Alessandria reprend depuis l'origine tous les débuts de l'affaire des Suisses de Gênes. Le résultat de l'interrogatoire de la principale accusée, Frieda Liebermann, que celle-ci s'est bornée, pendant la période où l'Italie maintenait encore sa neutralité, à envoyer des articles signés des journaux de Gênes à son oncle habitant Berlin, qui désirait se renseigner sur la situation intérieure en Italie. Le citoyen suisse Huber contesta formellement avoir commis des actes de sabotage. Par inadvertance, il a commis une erreur, une fois, en manipulant un appareil, causant ainsi un court-circuit. Au cours de l'interrogatoire des témoins, le général Stampacchi, des ateliers d'artillerie de Gênes, a déposé comme précédemment en signalant la légèreté et l'irresponsabilité de l'employé Chiappa, qui s'est suicidé récemment. Le colonel Minuto prétend que Huber, contre son habitude, est revenu fort tard à l'usine après la fête du Club suisse, et qu'il était ivre. Il ajoute que Locher recevait chez lui des employés qui avaient été congédiés, ce qui a éveillé des soupçons. L'ingénieur Pugliesi, d'Alessandria, affirme que les usines hydro-électriques de Gênes ont été financées auparavant par des capitaux allemands. Pugliesi prétend que les usines continuent à agir contre les intérêts de l'Italie, et que la direction actuelle est animée de sentiments germanophiles.

Le tremblement de terre de Milo

MILAN, 25. — Le « Corriere della Sera » reçoit des détails impressionnants sur le récent tremblement de terre qui s'est produit dans l'île de Milo. La plus grande partie des palais sont détruits ou ont subi des dégâts considérables. Le bâtiment des postes s'est écroulé et plusieurs employés ont trouvé la mort sous les décombres. L'église est à peu près anéantie, et deux prêtres grecs, parmi lesquels Mgr Teodokis, ont été ensevelis vivants ; ils n'ont pu être dégagés à temps et ont trouvé une mort affreuse. La population a été prise de panique et s'est enfuie dans la campagne. Mais plusieurs personnes qui se sauvaient ont été atteintes dans leur course par des murs qui s'effondraient et tués. Plusieurs autres localités de la région ont énormément souffert.

Les élections anglaises seraient renvoyées

LA HAYE, 25. — Selon un télégramme de Londres au « Hollandsche News Bureau », on estime dans les cercles bien informés qu'il ne faut pas s'attendre à la dissolution du Parlement avant le mois de janvier. Les difficultés que le gouvernement rencontre pour l'établissement de nouvelles listes sont beaucoup plus considérables qu'on ne l'avait pensé tout d'abord. En outre, la situation militaire rendrait très difficile la participation des militaires au vote.

CONFÉDÉRATION

L'impôt de guerre

BERNE, 26. — Ce matin, le Conseil national a adopté, par 93 voix contre 64, le projet dit de compromis, fixant à 500 millions le montant à obtenir par l'impôt de guerre renouvelé. L'assemblée passe ensuite à la discussion des modalités de l'impôt (taux, progression, exonérations), qui promet d'être longue également.

PAIN ET FARINE

BERNE, 26. — L'Office fédéral de l'alimentation dispose que la ration de pain et de farine pour le mois d'octobre restera la même.

Endormie depuis deux mois

FRIBOURG, 26. — Un cas curieux de catalepsie s'est produit à Rougemont (Pays d'En Haut), où une jeune femme s'est endormie depuis près de deux mois sans qu'elle donne signe de vie. On la nourrit artificiellement.

Notre service particulier

A L'ÉTRANGER

L'Angleterre libérale contre Wilson

GENÈVE, 25. — Le grand journal libéral anglais le « Manchester Guardian » critique la réponse de l'Amérique à la note autrichienne. Elle aura éveillé de la joie à Postdam. L'Allemagne dira maintenant que l'Autriche peut voir qu'il lui est impossible de se sauver et qu'elle ne doit plus hésiter à envoyer des renforts sur le front d'Ouest. Lansing a répondu dans l'espace d'une demi-heure. Cela pouvait suffire pour le contenu de la réponse ; mais si Lansing avait réfléchi une demi-heure de plus, il aurait vu que la forme, ici, est aussi importante que le contenu. Les gouvernements austro-allemands peuvent dire à leurs peuples que Wilson repousse toute discussion. La demi-heure de Lansing a plus de valeur pour Hindenburg qu'un corps d'armée.

Il pense en plus que le programme de Wilson à l'égard de l'Autriche n'est pas assez clair et réclame l'unité de vues diplomatiques chez les Alliés.

Hervé exclu du Parti

GENÈVE, 25. — La commission d'arbitrage, nommée à la demande du groupe d'Auxerre, sur le cas de Gustave Hervé, a exclu celui-ci du parti par 4 voix contre 3.

On ne pense pas que l'ex-directeur de la « Guerre Sociale » fera appel devant le congrès de cette mesure de prorogé.

Eisner candidat au Reichstag

BALE, 25. — Les « Indépendants » prennent position pour l'élection complémentaire au Reichstag, à Munich et posent la candidature de Eisner qui prit une part active aux désordres grévistes de février et qui se trouve encore en prison.

Menace de grève en Hollande

LA HAYE, 25. — Les cheminots hollandais se sont réunis à Amsterdam pour examiner la situation suite de mauvaises conditions de ravitaillement. Ils ont posé une série de conditions à l'administration des chemins de fer et au gouvernement, faute de quoi ils décideront la grève.

Les maximalistes reprennent de nombreuses localités

BERNE, 25. — Les nouvelles parties de Moscou le 24 annoncent la retraite des troupes bolchévistes dans la direction de Taparino. La ville de Nowochopensk a été occupée par l'ennemi. Dans le district de Kasan, les maximalistes opérant sur la rive gauche du Wolga ont occupé la ville de Iaischor. Dans le cercle de Simbirsk, leur avance victorieuse continue. Le fort Sikuley a été pris. Le butin comprend 500 mitrailleuses et 20,000 archines d'explosifs. Dans le district de Nicola-jewsk, les villages de Merinka et Levintha sont tombés entre leurs mains, dans celui de Syran, l'avance continue au sud de la ville. Les villages de Warwanowka et Fedorowka ont été pris. Les nouvelles du Caucase sont bonnes. De nombreux villages ont été repris. L'ennemi a subi de lourdes pertes.

Dans l'industrie horlogère

Allocations et semaine anglaise

LA CHAUX-DE-FONDS, 26. — (De notre chroniqueur horloger.) — Le 17 juin 1918, il avait été convenu entre la F. O. M. H., d'une part, et les associations patronales horlogères des cantons de Neuchâtel, Berne et Soleure, d'autre part, que de nouveaux pourparlers auraient lieu dans la période septembre-octobre au sujet de la semaine anglaise et des suppléments d'allocations. La F. O. M. H. a fait ses nouvelles propositions. Elles consistent à demander la continuation de la semaine anglaise et une allocation de 75 centimes par jour.

Les pourparlers ne pouvant se terminer fin septembre, il a été convenu avec le syndicat patronal des producteurs de la montre que la semaine anglaise continuait sans autre jusqu'au 31 octobre, afin de permettre aux organisations intéressées de continuer la discussion. Les organisations ouvrières insistent pour obtenir la semaine anglaise pendant l'année entière, plus l'allocation. Il est naturel que les sous-producteurs seront sollicités dans la même mesure.

Dans les munitions

LA CHAUX-DE-FONDS, 26. — Le bruit court avec insistance en ville qu'un délégué du gouvernement américain serait venu examiner le marché. Cette nouvelle, on l'imagine, a donné cours à bien des espoirs. Suivant les renseignements qui nous sont parvenus, elle ne paraît pas se confirmer. Par contre, nous croyons savoir qu'un délégué de l'Angleterre représente actuellement les intérêts de l'ambassade française. C'est avec lui que traitent plusieurs maisons de la place. Depuis l'an passé, M. Jules Bloch ne

faisant plus fonction d'intermédiaire entre les Alliés et nos usines locales, c'est l'ambassade de Berne qui est chargée de ce travail.

De nombreuses personnes voient une corrélation entre la visite que nous fera mardi M. Dutasta et la question du renouvellement des contrats. Cela n'est pas impossible.

Disons, à propos de l'arrivée du consul de France, qu'il visitera d'abord le cimetière et le nouveau monument du Souvenir français. Les autorités communales ont été invitées à la cérémonie. Ensuite, le visiteur s'occupera de la création d'un vice-consulat à La Chaux-de-Fonds. Le banquet de la journée sera servi à Bel-Air.

L'ambassadeur sera accompagné par MM. de Lacroix, premier attaché d'ambassade, P. Bucher, attaché d'ambassade, le capitaine Piaton, de Junemann, consul de France à Berne.

LA CHAUX-DE-FONDS

Comité de la Jeunesse socialiste

Ce soir, à 8 heures et demie, à la « Sentinelle », Ordre du jour important. Que tous les dizeniers soient présents.

DISTRIBUTION DES CARTES

La distribution des cartes de pain, de graine, de fromage et de lait pour le mois d'octobre, la carte de consommateur et le solde des coupons pour achat de pommes de terre commencera le vendredi 27 et se continuera le samedi 28 et le lundi 30 septembre 1918, dans les collèges et à l'Hôtel de Ville, d'après le tableau publié dans les quatre journaux locaux, tableau qui doit être détaché et conservé.

Les personnes bénéficiant des denrées à prix réduits pourront retirer leurs cartes supplémentaires de pain, à l'Office communal, à la rue du Collège, 9, premier étage, dès le mardi 8 octobre.

Cartes de lait. — Ont droit à un litre de lait, soit à deux cartes, les personnes âgées de 60 ans et plus, et les enfants jusqu'à quatre ans. Le permis d'habitation ou de domicile doit être présenté pour le contrôle.

Tous les talons des cartes de pain, de graine, de lait et de fromage doivent être présentés et échangés dans les locaux désignés.

REMARQUE IMPORTANTE. — Il est urgent que le contrôle des cartes remises se fasse sur place ; toute réclamation doit être immédiatement faite aux distributeurs, car elle ne serait pas admise si elle est présentée tardivement.

Nous rappelons aussi que les cartes doivent être soigneusement conservées, puisqu'en aucun cas elles ne peuvent être remplacées.

Il est inutile d'envoyer des enfants, car les cartes ne leur seront pas remises.

Contre l'expulsion des déserteurs

Le Comité suisse d'initiative pour une pétition des femmes suisses au Conseil fédéral concernant l'expulsion des déserteurs et réfractaires étrangers vient d'adresser à nos autorités fédérales la lettre suivante :

Au Conseil fédéral de la Confédération suisse,

Monsieur le président, Messieurs,

Le Comité soussigné a l'honneur de porter à votre connaissance que, en juillet de cette année, il a pris l'initiative d'une pétition des femmes suisses pour demander que soit rapporté l'arrêté du 1^{er} mai ordonnant l'expulsion des déserteurs et réfractaires étrangers.

Voici le texte de la pétition : « Les femmes suisses soussignées prient instamment le Conseil fédéral de bien vouloir reviser le texte de son arrêté du 1^{er} mai 1918, concernant l'interdiction du territoire suisse aux déserteurs et réfractaires étrangers. »

« Nous protestons contre cette mesure, par laquelle la Suisse, renonçant à l'exercice de son droit d'asile, rompt avec sa noble tradition d'hospitalité. »

« Il est contraire à nos sentiments les plus profonds de voir notre pays repousser les malheureux fugitifs qui réussissent à gagner nos frontières. »

« Au nom des principes humanitaires, les femmes suisses demandent au Conseil fédéral de révoquer son arrêté. »

Quoique cette initiative ait trouvé beaucoup d'écho, nous considérons aujourd'hui comme superflu de continuer à récolter des signatures. Les nombreuses manifestations qui ont eu lieu sont la preuve évidente de la volonté de notre peuple, et les assurances données de votre part que ces manifestations seraient prises en considération sont une garantie suffisante que la question sera résolue dans le sens de notre pétition.

Nous jugeons utile, toutefois, de vous mettre au courant de notre projet, afin que vous sachiez que les femmes suisses, elles aussi, ont vivement regretté la mesure promulguée le 1^{er} mai et qu'elles salueront avec joie sa révocation.

Le Comité suisse d'initiative :

Mlle B. Bünzli, St-Gall ; Mme Couvreur de Budé, Vevey ; Mlle M. Gobat, Genève ; E. Gourd, Genève ; E. Nadig, Coire ; E. Porret, Neuchâtel ; B. Robert, Clarens ; C. Ragaz, Zurich ; M. T. Schaffner, Bâle ; M. Schmid-Jaeger, Zurich ; E. Sprecher-Robert, Zurich ; M. Stuckert, Schaffhouse ; M. Tobler-Christiner, Zurich.

Fr. 4.85

Ce chiffre représente ce que vous devez verser à la poste au moyen du bulletin vert reçu samedi passé, pour acquitter :

1^o La quatrième trimestre d'abonnement à « La Sentinelle » = fr. 3.65.
2^o Le supplément d'abonnement pour six mois à 20 centimes = fr. 1.20.